



Prévention de l'obésité chez l'enfant de 3 à 8 ans

Dispositif « Mission : retrouve ton cap »

Objectif de ce dispositif

Proposer **une prise en charge précoce, pluridisciplinaire, et gratuite** aux enfants de 3 à 8 ans chez qui leur médecin a dépisté un risque d'obésité selon les recommandations de la HAS¹, afin d'éviter la constitution d'une obésité persistante à l'âge adulte et la survenue de complications métaboliques.

Qui peut en bénéficier ?

► Les enfants de 3 à 8 ans révolus, à risque d'obésité¹ :

- en **surpoids** (IMC \geq au 97^{ème} percentile des courbes de corpulence françaises),
- et/ou présentant des **signes d'alerte sur leur courbe de corpulence** :
 - un rebond d'adiposité précoce (avant 6 ans) ;
 - un changement rapide de couloir vers le haut.

En quoi consiste cette offre ?

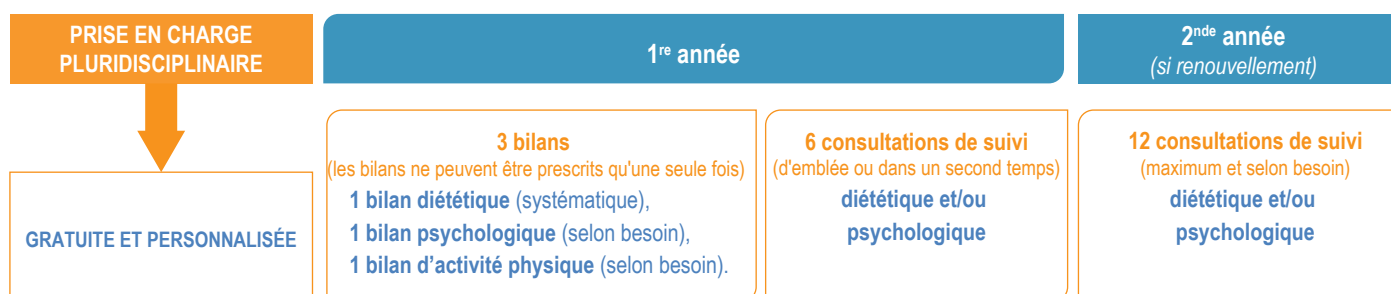
► Une prise en charge pluridisciplinaire et gratuite, en soutien du suivi par le médecin de l'enfant :

- un **bilan** et des **consultations de suivi diététique et psychologique**, un **bilan d'activité physique** ;
- une **prescription par le médecin qui suit l'enfant** « à la carte » : **selon les besoins de l'enfant et de sa famille**. Ces bilans et consultations de suivi sont mises en œuvre par des professionnels de santé et psychologues, dans différentes **structures dédiées**.

Le médecin qui suit l'enfant : l'acteur central

► Le médecin qui suit l'enfant est à l'initiative de l'orientation dans le dispositif et il coordonne toute la prise en charge :

- **il repère** l'enfant à risque d'obésité, grâce au calcul de l'IMC et à son report sur les courbes de corpulence ;
- **il explique et propose** cette prise en charge pluridisciplinaire à l'enfant et sa famille ;
- **il prescrit** une prise en charge pluridisciplinaire adaptée aux besoins et à la situation de l'enfant et de sa famille ;
- **il oriente** l'enfant et sa famille vers une des structures sélectionnées pour cette expérimentation à partir d'une liste qui lui sera remise, afin de mettre en œuvre la prise en charge ;
- **il assure le suivi de l'enfant et de sa famille, coordonne la prise en charge et si besoin la renouvelle**, à l'aide des comptes rendus qui lui sont adressés par les professionnels assurant la mise en œuvre de sa prescription.



¹ Selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé : Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent. HAS, 2011.

En pratique, comment ça se passe ?

1. La famille **prend rendez-vous** auprès de la **structure choisie** (une liste existe pour chaque territoire).
2. Lors du premier rendez-vous, le(s) titulaire(s) de l'autorité parentale signe(nt) le **bulletin d'adhésion** pour l'entrée dans le dispositif.
3. L'enfant et sa famille bénéficient des bilans et des consultations de suivi prescrits. Un **compte-rendu** est adressé au médecin qui suit l'enfant à l'issue de chaque bilan et de chaque série de consultations de suivi.
4. L'enfant et la famille reviennent en consultation pour faire le point sur le suivi avec le médecin.

Où et quand ?

Ce dispositif est actuellement mis en place dans **4 départements** : le Nord, le Pas-De-Calais, la Seine-Saint-Denis et la Réunion.

Les outils

► Pour la pratique

- **Un bloc de prescription** dédié pour prescrire la prise en charge.
- **Un document « Bien orienter »** sur les principes de prise en charge du surpoids et de l'obésité infantile et les différents niveaux d'orientation et de prise en charge.
- **Une brochure « Prévention de l'obésité chez l'enfant de 3 à 8 ans : expérimentation 'Mission : retrouve ton cap' - fiches pratiques »**, qui présentent les principes pour l'accompagnement diététique, psychologique, d'activité physique de l'enfant à risque d'obésité et de sa famille.

► Pour les patients

- **Une brochure « Mission : retrouve ton cap, aider votre enfant à grandir en bonne santé »**, à remettre avec la prescription. Elle permet d'expliquer à l'enfant et à sa famille les principes et le déroulement de l'accompagnement proposé, et donne quelques astuces pour remplir cette mission.
- **Un bloc de courbe pédagogique d'IMC « Mission : retrouve ton cap »** pour expliquer de manière simple et ludique la courbe de corpulence, le parcours de l'enfant et sa situation actuelle ainsi que le principe de la prise en charge proposée.
- **La liste des structures.**

Tous ces outils sont disponibles sur www.ameli.fr

Pour en savoir plus sur le surpoids et l'obésité chez l'enfant

- Les recommandations de la HAS sur le surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent – septembre 2011 : https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_964941/fr/surpoids-et-obesite-de-l-enfant-et-de-l-adolescent-actualisation-des-recommandations-2003
- « Évaluer et suivre la corpulence des enfants »
<http://inpes.santepubliquefrance.fr/cfesbases/catalogue/pdf/imc/docimcconf.pdf>
- Un web documentaire réalisé par le CN REPOPOP destinés aux parents d'enfant(s) en surpoids : www.surpoids-enfant.fr
- Les mémos et outils sur le surpoids et obésité de l'enfant édités par l'Assurance Maladie : synthèse des recommandations en matière de dépistage du surpoids et d'évaluation des habitudes de vie, courbes de corpulence, questionnaire d'activité physique, brochure de conseils pour l'enfant et sa famille : <http://www.ameli.fr/professionnels-de-sante/medecins>
- Un logiciel de suivi de calcul de l'IMC « callMCo » est téléchargeable gratuitement sur le site du Programme National Nutrition Santé : <http://www.thot-e-sante.net/calimco/>

Document réalisé en collaboration avec :





DATE : / /

NOM-PRÉNOM DU PATIENT :

DATE DE NAISSANCE :

ÂGE :

CACHET DU MÉDECIN

COURRIER JOINT À LA PRESCRIPTION

POIDS : TAILLE : IMC :

PENSEZ À TRACER LA COURBE DE CORPULENCE DE L'ENFANT DANS SON CARNET DE SANTÉ

PRISE EN CHARGE INITIALE :

JUSQU'À 3 BILANS ET 6 CONSULTATIONS DE SUIVI DIÉTÉTIQUE ET/OU PSYCHOLOGIQUE

Zone à utiliser pour chaque prescription de la 1^{re} année (12 mois à compter de la réalisation du bilan diététique).

Bilan diététique (systématique)

Bilan psychologique (selon les besoins)

Bilan d'activité physique (selon les besoins)

Consultation de suivi diététique (selon les besoins). Nombre :

Consultation de suivi psychologique (selon les besoins). Nombre :

POURSUITE DE LA PRISE EN CHARGE :

JUSQU'À 12 CONSULTATIONS DE SUIVI DIÉTÉTIQUE ET/OU PSYCHOLOGIQUE

Zone à utiliser pour chaque prescription de la 2nde année si poursuite de la prise en charge.

Consultation de suivi diététique (selon les besoins). Nombre :

Consultation de suivi psychologique (selon les besoins). Nombre :

Signature :

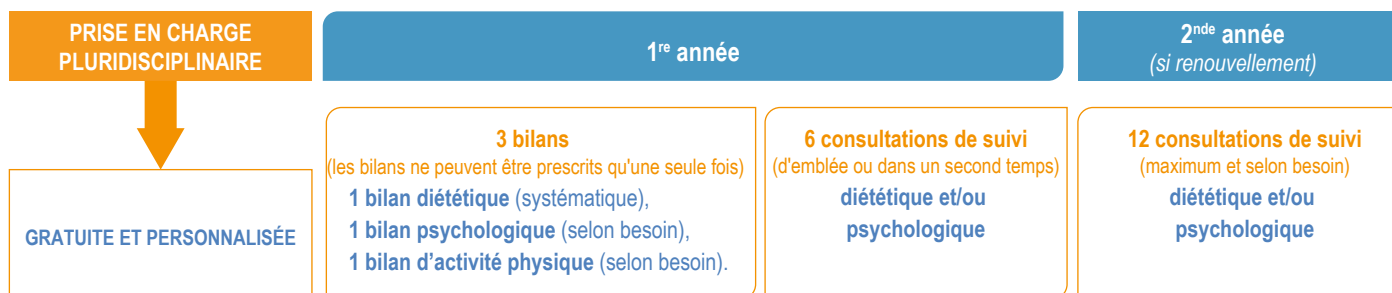
N'oubliez pas de prendre le carnet de santé de votre enfant pour les rendez-vous dans la structure.





UNE PRESCRIPTION MODULABLE

La prescription est adaptée aux besoins de l'enfant et de sa famille.



Quelques informations sur les modalités de prescription de l'accompagnement dans le cadre de cette expérimentation :

► **Les bilans ne peuvent être prescrits qu'une seule fois :**

- le bilan diététique doit être prescrit systématiquement et dès la première prescription. Il est réalisé en premier,
- les 2 autres bilans (activité physique et psychologique) sont prescrits selon l'appréciation du médecin, en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

► **Les consultations de suivi diététique et de suivi psychologique peuvent être prescrites :**

- jusqu'à 6 la première année (les deux disciplines confondues),
- jusqu'à 12 la seconde année (les deux disciplines confondues).

La prescription de consultations de suivi psychologique doit être précédée par la prescription d'un bilan psychologique.

► **Selon les préférences du médecin pour l'organisation du suivi, des consultations de suivi peuvent être prescrites :**

- d'emblée dès la première prescription, en même temps que les bilans,
- ou dans un second temps, si le médecin souhaite d'abord revoir la famille après la réalisation des bilans et la réception de leurs comptes rendus.

► **Si des consultations de suivi sont prescrites, au moins l'une d'entre elles doit être une consultation de suivi diététique, qui sera réalisée à la fin de l'accompagnement prescrit, pour faire le point sur l'ensemble du suivi et recueillir les données d'évaluation.**

Retrouvez tous les détails de cette expérimentation sur ameli.fr espace médecin.

Document élaboré en collaboration avec :



Dispositif « Mission : retrouve ton cap »

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Liste des structures habilitées à mettre en œuvre l'accompagnement prescrit par le médecin aux enfants à risque d'obésité et à leur famille

DEPARTEMENT du NORD

ANOR

Pôle de Santé Sud Avesnois
Maison de Santé d'Anor
9 bis rue Georges Clémenceau
☎ : 03.27.67.02.28

Prise de contact par téléphone ou sur place possible de 8h à 13h du lundi au vendredi

ARMENTIERES

Association de Prévention et d'Education Sanitaire Actions Locales (APESAL)
6 rue des Nieulles, CS 90121
☎ : 03.20.44.38.55
☎ : 06.76.54.00.02

APESAL intervient avec un réseau de professionnels de santé du secteur.

La prise de rendez-vous se fera uniquement par téléphone.

Liste des villes d'intervention :

ARMENTIERES et ses environs : Bois Grenier, Capinghem, Erquinghem-Lys, Frelinghien, Houplines, La Chapelle d'Armentières, Prêmesques.

BAILLEUL et ses environs : Berthen, Flêtre, Le Douliou, Merris, Méteren, Nieppe, Saint Jans Cappel, Steenwerck, Vieux Berquin.

HAZEBROUCK et ses environs : Borre, Ebblinghem, Lynde, Morbecque, Pradelles, Sercus, Staple, Steenbecque, Strazeele, Wallon Cappel

LOMME et ses environs : Sequedin, Englos, Hallennes-lez-Haubourdin, Ennetières-en-Weppes, Escobecques, Radinghem-en-Weppes, Le Maisnil, Beaucamps-Ligny et Erquinghem-le-Sec

BOESCHEPE

Maison de Santé des Monts de Flandres
Chemin des Loups
☎ : 06.03.76.21.67

CAMBRAI

LADAPT NORD - IEM - CSSR pédiatrique
121 Route de Solesmes
☎ : 03.27.72.25.14

COUDEKERQUE-BRANCHE

Prévention Vasculaire Littoral Flandres (PREVAL)
2 Place de la Convention, Bat EPIS
☎ : 03.28.66.77.77

DENAIN

Pôle de santé du Denaisis
570 Rue Arthur Brunet
☎ : 03.27.30.33.33

DOUAI

Plateforme Santé Douaisis
299 Rue St Sulpice Bâtiment de l'Arsenal - 2e étage
☎ : 03.27.97.97.97

Permanences possibles sur l'ensemble du Douaisis (renseignements auprès du secrétariat)

DUNKERQUE

Maison de Santé Kruysbellaert (Petit-Synthe)
3515 Avenue de Petite Synthe
☎ : 03.28.24.94.96

FOURMIES

Maison de Santé de Fourmies
71 rue Jean Jaurès
☎ : 09.67.74.85.71
Prise de contact par téléphone ou sur place possible de 8h à 12h du lundi au vendredi

HAUTMONT

Association Pôle Santé de l'Écluse
Maison de Santé Pluridisciplinaire
10 Boulevard de l'Ecluse
☎ : 06.32.11.10.46

LA GORGUE

Centre médical Claude Bernard
Maison de Santé de La Gorgue
11 rue du Général de Gaulle
☎ (Diététicienne) : 06.64.52.68.15
Prise de contact uniquement par téléphone :
- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- le samedi : de 8h à 12h

LANDAS

Maison de Santé multisites
205 rue du Dc Géry Deffontaines
☎ : 03.20.61.52.61

LILLE

Prév' Santé MEL
55 Rue Pascal
☎ : 03.20.14.85.85

Permanences possibles sur les communes de Comines, Faches-Thumesnil, Lomme, Wattignies et sur le secteur Roubaix-Tourcoing, Haubourdin, Marcq en Baroeul, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Souchez, Templeuve, Wervicq (renseignements auprès du secrétariat)

MAUBEUGE

Liberté Pôle Santé
121 Rue de la Liberté
☎ : 09.82.61.59.17

ROSULT

Maison de Santé de Rosult
411 rue de l'Alène d'Or
☎ : 06.07.33.90.61

Prise de contact par téléphone de 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi auprès de Mme Claire PERTRIAUX

SIN LE NOBLE

Maison de Santé Avenir Santé
413 Avenue de la Liberté
☎ : 03.27.88.43.49

STEENVOORDE

Maison de Santé la Bergerie
20 Avenue de la bergerie
☎ : 03.28.48.16.12

TRELON

Maison de Santé de Trélon
2 rue Victor Hugo
☎ : 03.27.57.00.66
Prise de contact par téléphone ou sur place possible de 8h à 12h du lundi au vendredi

VALENCIENNES

DIABHAINAUT
53 Rue du Faubourg de Paris
☎ : 03.27.31.01.98
Permanences possibles sur les communes de Condé sur l'Escaut et Le Quesnoy (renseignements auprès du secrétariat)

VILLERS OUTREAU

Pôle Santé de l'Arrouaise
8 Place de la victoire
☎ : 06.31.39.65.65



Dispositif « Mission : retrouve ton cap »

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Liste des structures habilitées à mettre en œuvre l'accompagnement prescrit par le médecin aux enfants à risque d'obésité et à leur famille

DEPARTEMENT du PAS DE CALAIS

BAPAUME

Sud Artois Réseau Santé

4-6 rue de la Gare

☎ : 07.88.57.94.37

La prise de rendez-vous se fera uniquement par téléphone

Les consultations diététiques peuvent se faire à domicile dans un rayon de 20 km.

BETHUNE

Prévention Artois (PREVART)

42-48 avenue de la Ferme du Roy

☎ : 03.21.68.80.80

Des permanences sont proposées sur Arras (renseignements auprès du secrétariat)

BLERHOT PLAGES

Maison de Santé BLERHOT SANGATTE

Rue Gabriel Faure

☎ : 03.21.97.59.67

BOULOGNE-SUR-MER

Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

Unité Transversale d'Education thérapeutique du Patient

Bâtiment "Centre de consultation" – 1er étage

Allée Jacques Monod

☎ : 03.21.99.31.40

GAUCHIN VERLOINGT (Saint Pol/Ternoise)

Maison de Santé Léonard de Vinci

176 rue d'Hesdin

☎ : 03.21.24.46.90

HESDIN, Auxi-le-Château, Le Parcq et leurs environs

Association de Prévention et d'Education Sanitaire Actions Locales (APESAL)

6 rue des Nieulles, CS 90121

☎ : 03.20.44.38.55

☎ : 06.76.54.00.02

APESAL intervient avec un réseau de professionnels de santé du secteur.

La prise de rendez-vous se fera uniquement par téléphone

LAVENTIE

Association Pôle Santé Flandre Lys

Maison médicale de l'Alloeu

22 Rue du 11 Novembre

☎ : 06.79.94.71.31

Communes d'intervention : Sailly sur la Lys, Lestrem.

LENS

Médi.pôle de Lens

49 route d'Arras

☎ : 07.66.08.57.23

☎ : 03.21.42.50.51 (uniquement le matin)

La prise de rendez-vous se fera uniquement par téléphone

OUTREAU

Maison de Santé Montsoleil Outreau
21 Boulevard Raymond Splingard
☎ : 03.21.10.48.38

RANG Du FLIERS

Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil
(CHAM)

140 Chemin Départemental 191
☎ : 03.21.89.46.51

La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone ou à l'accueil physique du secrétariat pédiatrique.

Des permanences sont proposées à Etaples.

SAINT OMER et ses environs : Arques, Blendecques, Campagne les Wardrecques, Clairmarais, Esquerdes, Hallines, Longuenesse, Saint Martin au Laert, Salperwicq, Tatinghem, Tilques, Wisques, Wizernes
Association de Prévention et d'Education Sanitaire
Actions Locales (APESAL)

6 rue des Nieulles, CS 90121
☎ : 03.20.44.38.55
☎ : 06.76.54.00.02

APESAL intervient avec un réseau de professionnels de santé du secteur.

La prise de rendez-vous se fera uniquement par téléphone